



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Vœux au Haut-Commissaire de la République
présentés par de M. Marc TSCHIGGFREY,
Secrétaire général du Haut-commissariat,
au nom des personnels**

*Meilleurs
voeux
2016*



Iaorana i te matahiti api



La France victime de multiples attentats



Arrivée de M. Marc TSCHIGGFREY, Secrétaire général du Haut-commissariat











L S O N



Intempéries

décembre 2015

Paea août 2015

Exercice cyclone



octobre 2015



Cérémonies

Visites



*Concours organisé par
le SGAP*



décembre 2015

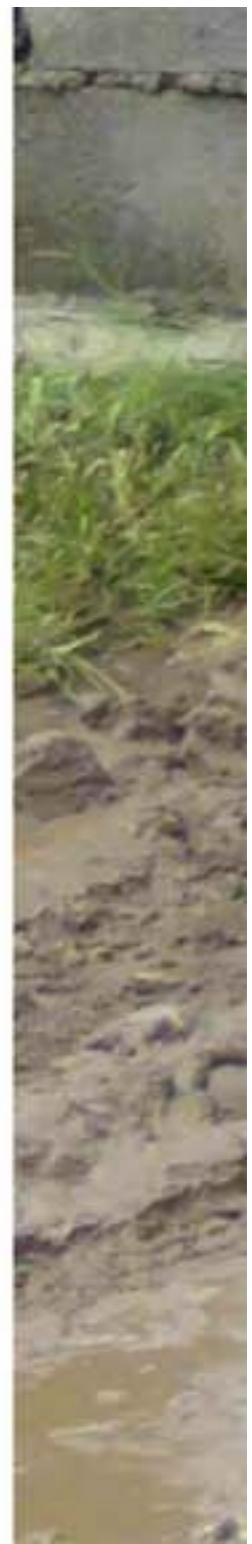


Paea août 2015

Intempéries

Exe





Int









décembre 2015



Paea août 2015





Intempéries



2015



2015

Exercice cyclone



octobre 2015

Cérémonies



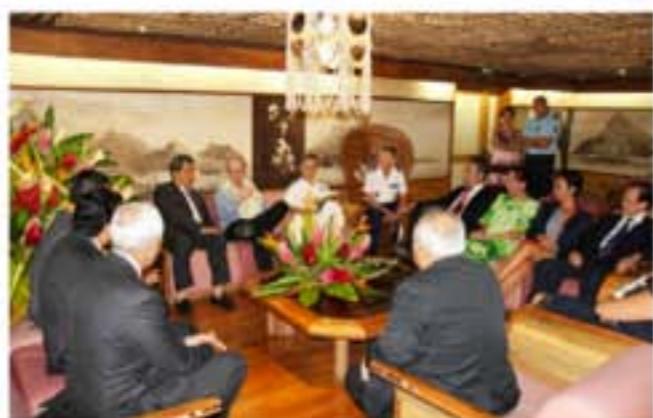
Visites







Cérémonies



Visites







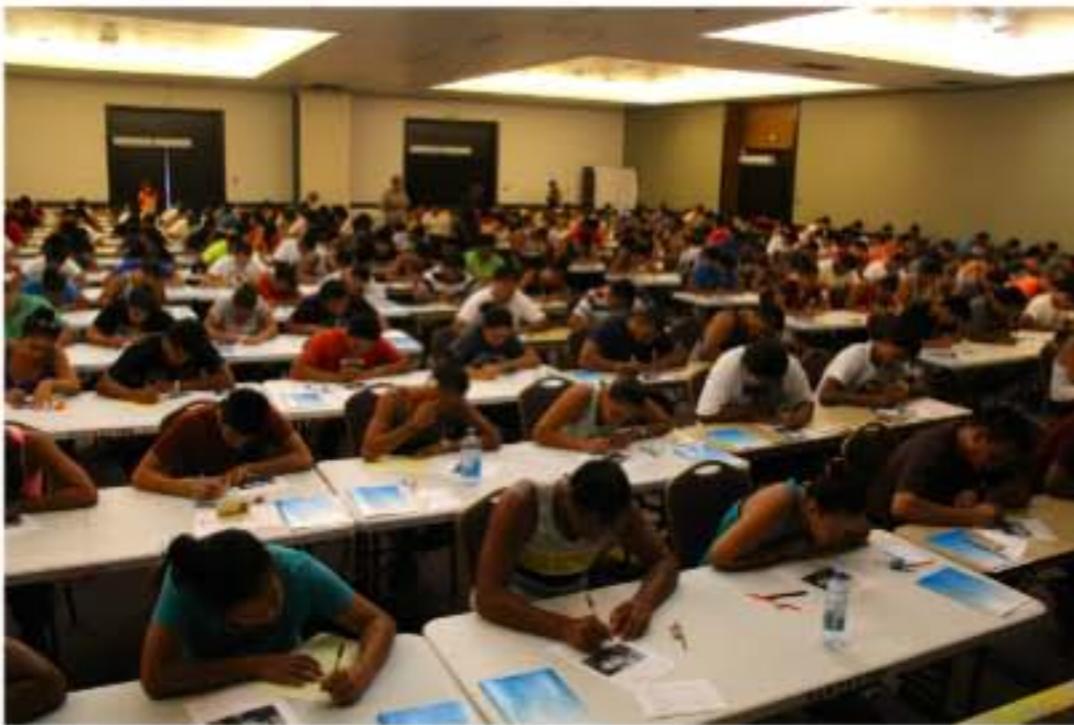




Séminaire FRANZ







***Concours organisé par
le SGAP***



CONCOURS
GARDIENS DE LA PAIX
DE LA POLICE NATIONALE

—
VILLE ENDEAVOUR



TAHITI
PEARL BEACH RESORT

Partenariat État - Pays













POLITIQUE - La ministre des Outre-mer a débuté sa visite hier

Les relations État/Pays au cœur des conventions

► En 3 points

- La première journée de George Pau-Langevin à Tahiti s'est achevée par la signature du constat de projets à la présidence.
- Lors de ses discours officiels, la ministre a déjà annoncé volonté que les liens entre le territoire et la métropole soient consolidés.
- La table de fond, la prochaine convention État/Pays par le biais duquel la régine de solidarité risque de son côté de trouver plus d'adversité localement.



La ministre des Outre-mer a signé hier le constat de projets à la présidence.

La ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, a débuté le tout hier d'une visite d'Etat forte consacrée au commerce.

La toute peut-être un report de l'étude de la convention sur le retour au financement de l'Etat au régime de solidarité (RFS), c'est sur la base du contrat de projets, de la météo des infrastructures et du tourisme que s'est placée hier la visite de la ministre après le départ de près un mois maintenant aux îles, la tournée des îles sous le petit tour au marché de l'apéro, la ministre n'est arrivée hier matin. Au cours de Michel Billotet pour préparer ses départs. Un discours entendu de tout les ministres avant elle. D'après lui, je vous vous assure que dès lors, que la République restera présente en Polynésie française, que le gouvernement continuera d'accompagner le pays dans son développement économique et social", a-t-il espéré qui devait se porter à l'ouverture maladroit et de l'Etat. Un dis-

cours que la ministre va devoir marteler pendant trois jours, tant les conservateurs qu'au préparatoire à l'assemblée sont également sujettes à l'écart au sein des institutions.

En effet, à chaque réunion avec les élus, il a été demandé de revenir sur l'ensemble du constat de projets, mais le résultat est toujours à faire, à peu près au plus bas, à faire la moins devrait une convention scellée en deux.

Trente-huit millions de francs pour les investissements du Pays et 12 milliards de francs pour les contrats. Une somme jugée nettement insuffisante par les élus qui doivent établir une position qui devrait donner une position, notamment sur le développement (ARD), ce sont 101 millions de francs qui seraient nécessaires à l'Etat. Gravement porté en place ces compétences prévues au code général des collectivités territoriales (CGCT) qui voit un potentiel nouveau de chantiers à venir.

Mais également, Cyril Letenne, président du syndicat pour la promotion des communes (SPC), rappelle que cela, une étude de l'agence française pour le développement (AFD), ce sont 101 millions de francs qui seraient nécessaires à l'Etat pour financer les projets.

Précisez alors que Michel Billotet peut être tenté, explique-t-il, de discuter que cette nouvelle formule va permettre aux communautés de promouvoir leurs pro-

jets propres de développement". Ce qu'il faudra aussi retenir de cette première journée de visite, c'est l'expression de bonheur des élus d'avoir obtenu la consentance de retour de l'Etat à la participation financière de la RFF (1,4 million de francs par an sur trois ans) et des aménagements pour les îles éloignées. Là encore une situation qui avait fait l'objet de jeu la présidence en mai d'aujourd'hui 2014, mais qui prend une tout autre tournure aujourd'hui.

Marcel Tuhan, président de l'Assemblée de la Polynésie française, n'a pas partagé "des interrogations sur une et sur autre", et souligne que "ces moyens de financement peuvent être accordés afin d'appuyer des modifications à cette convention".

Michel Billotet, comme tous ceux qui sont à l'assemblée, attend dans son sens, "On ne peut pas dire au contraire à la population de faire des efforts sur tout et attendre seulement le concours de l'Etat".

Une inquiétude que la ministre des Outre-mer a souligné lorsqu'elle démontre de son côté que "des efforts doivent être faits par la Polynésie française (...)".

Alors que les discussions n'ont pas encore abouti et en continuant à l'assemblée de la Polynésie française, et que le vote de cette convention est loin d'être acquis en l'état, la ministre prévoit : "D'après ce qu'on a appris dernièrement, j'imagine mal que l'assemblée puisse trancher alors que c'est l'intérêt même des Polynésiens. L'Etat est prêt à accorder". ■

Bernard Pichot

Alors que Michel Billotet peut être tenté, explique-t-il, de discuter que cette nouvelle formule va permettre aux communautés de promouvoir leurs pro-

►►► Suite en p. 11, 12 et 13

Le statut des communes associées revu

Suite aux nombreux embroglis après les élections municipales 2014 concernant les communes associées, des démarches ont été ouvertes pour réformer le statut de ces communes ou pour réformer le code électoral les concernant.

Hier, George Pau-Langevin a expliqué qu'une réflexion et des pro-

pulations seront bientôt produites. "Il faut adapter les règles de droit commun pour permettre une représentation reconnue dans les communes associées. Je vais poser, dans les prochaines semaines, un projet de loi de modernisation du droit des outre-mer. Ces mesures y figurent", a expliqué la ministre des Outre-mer hier.

Le statut en question

Alors que la question touche les élus depuis bientôt deux mois, la modification du statut a aussi été évoquée par la ministre Pau-Langevin hier à Papeete.

A Tahiti, deux versions du taillottage du statut d'autonomie risquent de se perdre. Celle sur laquelle travaille le gouvernement, et celle proposée par Marcel Tuhan au nom du Séminaire avec des modifications profondes, notamment dans les compétences du Pays.

Le président de l'Assemblée de la Polynésie française a voulu "débattre" le sujet avec la ministre sur le sujet hier, mais celle dernière a tout de même rappelé que si l'Etat n'était "pas fermé" sur le sujet, "les propositions devraient d'abord servir à répondre aux préoccupations des Polynésiens".

La défisc' en place jusqu'en 2017

Hier, les acteurs économiques étaient aussi présents dans le planning de la ministre, invitée à l'audience pour le discours officiel, ces derniers ont été rassurés quant à la pérennité du dispositif de défiscalisation national jusqu'en 2017.

"Je peux déjà vous garantir que la défiscalisation présente jusqu'à aujourd'hui nous empêche pas de réfléchir, de maintenir, à d'autres codons, et je sais que des propositions ont émergé là. Nous y travaillons ensemble", a soutenu George Pau-Langevin.

Quelques exemples d'ingénierie publique réalisés en 2015



Centre d'enfouissement technique de Tubuai



Bâtiment Bissat



Cuisine centrale de Rimatara



Palais de justice











JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Philippe MACHENAUD-JACQUETE
Mail : philippe.machenaud@wanadoo.fr

Matahiti 165
N° 3 - Numéro Tase

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 15
no Temare 2016

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Pétrels-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES REGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

Arrêté n° HC 16 CAB/DOPC du 4 janvier 2016 approuvant le dispositif ORSEC général

Pages:

102







Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'action de l'État











